



Les maltraitances,
moi j'en parle !

**MOBILISEZ VOTRE ENTREPRISE
AUTOUR D'UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR ...**

**CONTRIBUEZ À PROTÉGER LES ENFANTS,
DEVENEZ ACTEUR OU PARTENAIRE DE LA PRÉVENTION !**



Association Loi 1901
DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT
Nationale et reconnue d'intérêt général

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Édition septembre 2025

LA PROTECTION DE L'ENFANCE, UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR !

Depuis 2016, on constate une augmentation des violences envers les enfants. Selon le ministère de l'Intérieur, en 2024 :

- 1 enfant meurt tous les 7 jours de violences familiales.
- 71.085 enfants sont victimes de violences sexuelles.
- 70% des enfants subissent des violences éducatives.
- 800.000 enfants victimes de harcèlement scolaire.
- 60% des enfants maltraités n'en parlent à personne.

La majorité des victimes connaît son agresseur. Toutes les violences ont de graves conséquences sur le bon développement de l'enfant :

- manque de confiance en soi, d'estime de soi,
- isolement, décrochage scolaire, délinquance,
- violence sur soi et sur les autres,
- dépression, anorexie, boulimie, phobies,
- addictions, suicide.

Alors que l'éducation bienveillante permet de :

- développer l'intelligence émotionnelle des enfants,
- renforcer la confiance en soi, l'estime de soi,
- sortir du rapport de force,
- s'épanouir, être performant.

LES MALTRAITANCES, MOI J'EN PARLE ! : UN ACTEUR NATIONAL ET RECONNU DE LA PRÉVENTION

Depuis 2020, l'association, reconnue d'intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale :

- **Sensibilise** les enfants sur ce sujet pour qu'ils puissent en parler, se protéger et être protégés.
- **Forme** les adultes travaillant avec des enfants, afin qu'ils soient de véritables acteurs de leur protection.
- **Soutient** les parents, en proposant des conférences et des ateliers sur la parentalité et le bon développement de l'enfant.

Un réseau important et une force vive qui fait tous les jours la preuve de son utilité sociale :

- 44 départements couverts / 17 académies
- 60 responsables bénévoles,
- 200 intervenants professionnels indépendants,
- 18.500 enfants sensibilisés,
- 2.800 détectés et aidés,
- 4.000 adultes formés,
- 261 adhérents

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Un programme complet et adapté permettant aux enfants de se protéger et d'acquérir des compétences psychosociales et aux adultes d'être sensibilisés et formés.

Auprès des enfants du 6 à 13 ans, 2 séances :

La prévention : les droits de l'enfant, toutes les formes de maltraitance, (les reconnaître, s'en protéger, à qui en parler), le harcèlement, les dangers d'Internet et le consentement.

Le bien-être : être bienveillant avec soi et avec les autres, les besoins de l'enfant, les émotions, les paroles valorisantes, la gestion du stress, le respect de son corps et de celui des autres.



Auprès des adultes, professionnels et parents :

Formation « Les maltraitances infantiles et la chaîne de protection »

- 3 heures de sensibilisation.
- 1 jour avec des cas pratiques.
- 2 jours avec des cas pratiques et des mises en situation.

Atelier sur un thème spécifique

3 heures avec des outils, jeux de rôle, pour approfondir une thématique liée au bon développement de l'enfant, l'enfance ou à la protection de l'enfance.

Atelier bien-être

2 heures 30 pour se retrouver avec soi en apprenant à identifier ses besoins, se valoriser, mieux s'estimer, écouter son corps et adapter ses comportements.

Conférences pour les parents et les professionnels

Plus de 140 conférences de 2 heures sur la parentalité et le bon développement de l'enfant : La petite enfance - Les adolescents - Les violences éducatives ordinaires - Le harcèlement scolaire - Les neurosciences et le cerveau de l'enfant - Les écrans - Les violences sexistes - La parentalité - Les émotions - Les besoins de l'enfant - Handicap et santé mentale - Les violences conjugales - ...

DEVENEZ PARTENAIRE DE LA PRÉVENTION !

Vous engager aux côtés de notre association, c'est soutenir la protection de l'enfance par des actions concrètes, nationales ou locales.

Devenir mécène de l'association, c'est :

- **renforcer** et affirmer votre engagement sociétal,
- **associer** votre image à une cause majeure en intégrant un réseau d'acteurs engagés au service de l'enfance,
- **protéger** la jeunesse,
- **favoriser** son épanouissement et construire la société de demain,
- **communiquer** autrement auprès de votre réseau (clients, fournisseurs, institutionnels, parties prenantes),
- **mobiliser** vos équipes autour d'un projet fédérateur.

Comment soutenir notre action ?

Par un don numéraire et défiscalisé jusqu'à 60 % :

- 1.200 € (480 € après déduction) : sensibiliser 100 enfants.
- 700 € (280 €) : former la communauté éducative.
- 850 € (340 €) : distribuer l'album à 100 enfants.
- 8.500 € (3.400 €) : tirage spécial de 1.000 exemplaires de l'album + frais de port.
- 11.000 € (4.400 €) : sensibiliser 400 enfants, enseignants, parents + albums.

Par la mise en place d'un arrondi de caisse.

Par la mise en place d'un arrondi/don sur salaire.

Par un mécénat de compétence :

vous mettez à disposition de l'association les compétences de vos collaborateurs : recherche de financements publics et privés ; attachée de presse ; assistantes administratives (distantiel).

En devenant un partenaire officiel (3/5 ans) en finançant :

- des interventions enfants et adultes en nombre,
- de la ressource humaine,
- le développement d'un système d'interface interne pour automatiser nos procédures et animer notre réseau,
- l'édition d'un 2^e album pour les enfants à 10.000 ex.

CONTRIBUEZ À LA PRÉVENTION, MOBILISEZ VOS SALARIÉS

L'association vous propose de sensibiliser vos collaborateurs qui sont eux-mêmes parents et à ceux qui seraient éventuellement au contact d'enfants dans le cadre de leur activité professionnelle :

- formations internes pour le personnel,
- conférences parentalité.

J'en parle Éditions publie son premier album de prévention :

- à diffuser à votre personnel.

ALICE ET LÉO ONT LEUR MOT À DIRE SUR LES MALTRAITANCES FAITES AUX ENFANTS !

Un album inédit pour sensibiliser les enfants et informer les parents.



Cet album permet d'acquérir des connaissances, de renforcer la prise de conscience et donne des conseils utiles pour modifier les comportements. Soutenir la cause des enfants, c'est investir pour le présent et l'avenir ; c'est faire en sorte que les enfants grandissent en bonne santé et épanouis.

COMMANDEZ DES LIVRES

Contribuez à la prévention à partir de 50 exemplaires

Vous pouvez commander des livres afin de les diffuser :

- à votre personnel,
- dans votre réseau,
- à l'occasion d'un événement spécial,
- par nos soins dans les écoles et centres de loisirs.

Demandez un tirage exclusif à partir de 1000 exemplaires

Nous vous proposons un tirage exclusif avec la possibilité d'intégrer un texte et votre logo dans le livre, soulignant votre engagement. Les livres seront diffusés par vous-même ou par nos soins dans les écoles, centres de loisirs, clubs sportifs, associations.

L'ALBUM EST AU TARIF DE 8.50 € TTC

L'intégralité des ventes revient à l'association. Ainsi, vous contribuez à développer nos actions de prévention auprès des enfants, des professionnels et des parents.

SOUTENEZ L'ASSOCIATION, MERCI !

Pour faire un don



SCANNEZ-MOI

Pour nous contacter

Interventions et achat du livre, Nathalie Cougny :
nathalie.cougny@gmail.com

Partenariat et mécénat, Guillaume Émile-Zola-Place :
g.emilezolaplace@yahoo.fr

NOS PARTENAIRES ET SOUTIENS !



Les maltraitances,
moi j'en parle !

Association Loi 1901
DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT
Nationale et reconnue d'intérêt général

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Siège : 26, impasse du Moulin à Vent 78 450 Villepreux
RNA N° W784009932 - SIRET N° 888 916 343 00021
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro
11788715578 auprès du préfet de la région Île-de-France

Toutes les informations sur nos actions :
www.les-maltraitances-mojenparle.fr